

9 avril 2013

13.146

Recommandation du groupe socialiste**Pour que le Conseil d'Etat répartisse à l'ensemble des personnes soumises la somme destinée à compenser partiellement les retenues salariales appliquées en 2012**

Le groupe socialiste salue la volonté du Conseil d'Etat de redonner une partie des retenues salariales au personnel de l'Etat conformément à l'accord salarial inscrit dans la loi. Par contre, il ne comprend pas la décision de ne pas restituer cette somme à toutes les personnes qui ont subi ces retenues. Sans remettre en cause ni l'analyse juridique ni le montant de la somme, nous invitons le Conseil d'Etat, pour des raisons de justice et d'équité, à élargir le cercle des bénéficiaires à l'ensemble des personnes touchées par ces mesures. En outre, cette démarche devrait être opérée en discutant avec les syndicats.

Signataires: B. Hurni, M. Maire-Hefti, P. Herrmann, C. Bertschi, J.-P. Cattin, F. Ducommun, C. Borel, Ph. Loup, M.-C. Jeanprêtre Pittet, J.-C. Berger, M. Bise, J. Hainard, S. Locatelli, M. Guillaume-Gentil-Henry, A. Clerc Birambeau, D. Mihailovic, C. Béguin, L. Perret Ducommun, A. Tissot Schulthess, D. Schürch, M. Docourt Ducommun, M. Giovannini, C. Fischer, A. Blaser, Y. Boillod, L. Zwygart-de Falco, S. Vuilleumier et L.-M. Boulianne.